

CHAMPIONNAT DU MONDE DE LA JEUNESSE
MADRID (ESP) - 19-25/08/2019
JUNIOR CUP
BUCAREST (ROU) – 15-20/07/2019

ARC CLASSIQUE CADET/JUNIOR

MODE DE SELECTION

Le nombre de places pour le Championnat du Monde de la jeunesse est de 3 tireurs maximum pour chaque catégorie (junior et cadet, homme et femme).

Le processus de sélection est ouvert à tous les archers licenciés à la FFTA pour la saison sportive 2019, de nationalité française.

EPREUVES DE SELECTION

Pour pouvoir prendre part au processus de sélection, chaque archer doit faire acte de candidature par mail (a.reculet@ffta.fr) en indiquant la catégorie d'âge et d'arme dans laquelle il souhaite concourir avant le **19 avril 2019**, le tout accompagné d'une copie numérisée de son passeport dont la date de validité doit être au moins ultérieure au 28 aout 2019 et pour les mineurs, d'une copie de l'autorisation de sortie du territoire annuelle. Enfin, pour être sélectionnable, les archers inscrits sur liste ministérielle doivent être à jour de leur surveillance médicale réglementaire 2019.

Le processus de sélection s'appuie sur trois épreuves.

1^{ère} épreuve de sélection

La première épreuve de sélection correspond au TNJ1 qui se déroulera 21 et 22 avril 2019 à Sarcelles sous la forme d'un 2x36 flèches et d'un tournoi.

2^{ème} épreuve de sélection

La deuxième épreuve de sélection correspond au TNJ2 qui se déroulera le 11 et 12 mai 2019 à Ruelle sur Touvre sous la forme d'un 2x36 flèches et d'un tournoi.

3^{ème} épreuve de sélection

La troisième épreuve de sélection correspond au TNJ3 qui se déroulera le 9 et 10 juin 2019 à Yzeure sous la forme d'un 2x36 flèches et d'un tournoi.

Le règlement de ces épreuves et les modalités de classement sont détaillés en annexe.

L'équipe de France qui participera au championnat du Monde et à la Junior Cup de Bucarest :

- Sera composée, le cas échéant, du ou des archers sélectionnés au championnat du Monde senior FITA 2019,
- Sera complétée du premier archer du classement final du processus de sélection à condition d'avoir réalisé au moins une fois le minima de score suivant lors du TNJ2 ou du TNJ3 :
 - 660 pour les juniors hommes,
 - 645 pour les juniors femmes,

- 670 pour les cadets,
- 655 pour les cadettes.
- Pourra être complétée, dans l'intérêt de l'équipe de France par le comité de sélection d'un ou de plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection.

En fonction des conditions météorologiques, le niveau de performance détaillé ci-dessus pourra être réévalué sur décision de la DTN à l'issue des épreuves.

La sélection pour le championnat du Monde sera définitive le 11/06/19.

Généralités communes à l'ensemble des modalités de sélection

La DTN et le comité de sélection composeront les équipes de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ainsi que ses résultats antérieurs.

En outre, la DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international, le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Chaque archer se présentant à une épreuve de sélection en équipe de France s'engage à être disponible pour suivre le programme de préparation jusqu'à la fin de la compétition considérée.

ANNEXE

REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT

A l'issue de chaque tir de 2x36 flèches, un classement est établi à partir de la somme de scores. En cas d'égalité, la règle internationale de départage est appliquée (nombre de 10, nombre de X). Chaque tournoi est organisé selon le règlement des TNJ.

A l'issue des trois épreuves de sélection, un classement final est établi à partir de la somme des scores réalisés (hors situation de match). En cas d'égalité, le nombre de 10, puis de X sera pris en compte. Si l'égalité persiste, les archers ex-aequo seront départagés au nombre de victoires. Enfin, le score le plus élevé lors d'un 2x36 flèches, le nombre de 10 puis de X seront pris en compte pour établir un classement sans égalité.